

INTRODUCTION GENERALE

0.1. Problématique

Les spécialistes en sciences sociales émettent de très nombreuses propositions en matière de lutte contre la pauvreté dont la variété traduit des différences d'opinion sur les racines de la pauvreté. Ceux qui sont en faveur d'une forte intervention de l'Etat considèrent que la pauvreté est le résultat des conditions économiques et sociales sur lesquelles les pauvres ont peu d'influence.

Ils soulignent les facteurs essentiels de la pauvreté : malnutrition, manque d'emploi, environnement dangereux. Si nous adoptons cette opinion, nous pouvons alors en déduire que l'Etat d'une à une responsabilité pour éliminer la pauvreté soit en apportant des revenus aux pauvres, soit en corrigeant les conditions qui créent la pauvreté.

Une autre approche considère que la pauvreté découle du comportement inactifs destructives, comportement qui sont alors de la responsabilité de l'individu, et qui peuvent être corrigés par les pauvres eux-mêmes. Au siècle précédent, les apologistes du laisser-faire ont décrit les pauvres comme dépensiers, paresseux, alcooliques...

La pauvreté extrême reste un problème dormant dans les régions en développement du monde, en dépit des progrès réalisés dans les années 90. Ces derniers ont permis de réduire la pauvreté en Asie de l'Est et d'autres pays africains.

En 1998, l'Afrique subsaharienne comptait 58 millions des pauvres de plus qu'en 1990.

D'où il existe plusieurs pistes de solutions selon les pays et la particularité pour chaque économie.

Dans le cas de la République Démocratique du Congo, nous pensons que les PME peuvent contribuer dans la réduction contre la pauvreté en milieu urbain de Kinshasa ?

0.2. HYPOTHESE

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle que la création des richesses et d'emplois par des petites unités économiques pourront réduire la pauvreté en milieu urbain de Kinshasa.

0.3. INTERET DU SUJET

Le choix de ce sujet revêt une importance capitale, car la pauvreté touche tout le monde et ses effets sont plus dangereux aussi bien pour l'individu et l'Etat.

0.4. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Notre réflexion s'appuiera sur une méthodologie d'approche à la fois analytique et comparative.

La première partie du présent travail fera l'objet d'une analyse documentaire, c'est-à-dire nous allons recourir aux ouvrages, notes de cours, articles et d'autres documents appropriés à l'étude.

Et la seconde partie sera basée sur les techniques vivantes telles que l'interview, le sondage, et l'enquête sur le terrain afin de recueillir les avis

des différents composantes concernées par l'étude, susceptible de nous conduire à des conclusions utiles.

0.5. DELIMITATION DU SUJET

Le présent travail se limitera à analyser l'apport des PME dans la réduction de la pauvreté en milieu urbain de Kinshasa, cas de la commune de Limeté durant la période 2007.

0.6. CANEVAS DU TRAVAIL

Le présent travail comptera trois chapitres, hormis l'introduction et la conclusion

CHAPITRE I : GENERALITES CONCEPTUELLES

Section 1. Les petites et moyennes entreprises (PME)

I.1.1. Définitions

Ils serait ambiguë de donner ou de recenser toutes les définitions proposées par la littérature économique de donner une définition classique de la PME, car il y autant de définition qu'il y a des conceptions légales à travers le monde.

Néanmoins, nous donnons quelques définitions.

Selon l'organisation pour la coopération de développement économique l'O.C.D.E, on appelle petite et moyenne entreprise, toute entreprise n'employant pas plus de 500 personnes.

En république Démocratique du Congo, on appelle petite et moyenne entreprise conformément à l'ordonnance loi n°73-011 du 5 janvier 1973, toutes les entreprises agricoles, individuelles et commerciales ou de services qui sont la propriété ou des sociétés au capital détenue en majorité par des personnes physiques de nationalité congolaise dans lesquelles toutes les fonctions de gestions, c'est-à-dire administration, finance, production, commercialisation, approvisionnement sont exercés par le chef d'entreprise.

Par contre aux USA, on appel petite et moyenne entreprise, celle dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas un million de dollars.

En République Démocratique du Congo, en date du 1^{er} novembre 1999, le ministre de finance, économie et budget définit la petite et moyenne entreprise comme toute entreprise qui, quelle soit sa forme juridique se caractérise par un nombre d'employé inférieure ou égal à 200 personnes et un total inférieure ou égal) 11,2 millions de franc congolais) l'épargne.

Donc nous constatons qu'on définit une PME par rapport à l'effectif des travailleurs et au volume du chiffre d'affaire dépend d'un pays à un autre. Ainsi ; chaque pays à une définition légale d'une petite et moyenne entreprise.

1.1.2. Critère de distinction des PME

Etant donné la complexité qui existe au niveau de la définition d'une PME, il n'est pas facile de donner le critère de distinction des PME. Cependant, certains auteurs ont mis en exergue les critères pouvant classer les petites et moyennes entreprises notamment :

- le secteur d'activité ;
- la taille et dimension et
- le mode de propriété.

a. critère selon le secteur d'activité.

Généralement, il existe trois secteurs d'activité ci-après :

- le secteur primaire : comprend les entreprises qui exploitent les ressources du sol et du sous sol
- Le secteur secondaire : comprend les entreprises de transformation ; de construction, celles qui gèrent l'électricité, l'eau, le gaz ainsi que les entreprises commerciales et industrielles.
- Le secteur tertiaire : comprend les entreprises qui produisent des services, des écoles, des hôpitaux, des hôtels ; des transports,...

b. critère d'après la taille et la dimension.

Les critères retenus à cette catégorie sont les suivantes :

- le montant du chiffre d'affaire annuel ;
- le montant du salariés et type des technologies ;
- l'importance des effectifs technologiques.

c. critère selon le mode de propriété

Nous les distinguons en trois catégories :

- entreprise privée ;
- entreprise publique : ici les moyens de production sont financé par le pouvoir public ;
- entreprise mixte.

1.1.3. Financement de PME

Le financement qui signifie l'action de procurer des fonds à une entreprise, à un service public etc.

Généralement, la plupart d'entreprises sont incapables de s'autofinancer (financement Internet) compte tenu du niveau de besoin en fonds de roulement. C'est ainsi que très souvent, souvent les entreprises recourent au financement externe.

Les financements internes (autofinancement) ne couvrant pas l'ensemble de besoins financiers au niveau de l'entreprise, et pour palier à cette situation, l'entreprise fait appel aux capitaux extérieurs. Le crédit dont

bénéficie l'entreprise dépend dans une large mesure de la qualité de leur financement interne.

Notons que le financement externe comporte des avantages et des inconvénients.

Avantages :

- il permet à l'entreprise de palier ses besoins de financements ;
- il facilite l'entreprise dans la réalisation des opérations qui demande des moyens importants ;

Inconvénients :

- il fragilise l'autonomie financière de l'entreprise et
- « il comporte des charges dues au remboursement du principal et paiement des intérêts » (1).

1.1.4. Problèmes rencontrés dans les PME

Lorsqu'on demande à un entrepreneur quel est son grand problème, la réponse quasi certaine sera : « le manque des fonds ». Il se peut qu'il ait un grave problème de trésorerie et qu'il éprouve ainsi des difficultés à payer ses employés ou à financer l'achat du matériel. Ce serait toutefois une erreur de croire que ce soit là dans tous le cas le problème dominant.

L'accès limité aux ressources financiers requises pour démarrer, survivre et croître est l'un des problèmes qui se pose aux PME, lesquelles

¹ ILASHI UNSHENGWO, Notes de cours d'analyse financière, FASEC, Université de Kinshasa, 2003-2004

représentent un groupe hétérogènes d'entreprises ayant des besoins divers en fonction de leur stade de développement.

Des obstacles que les petites et moyennes entreprises rencontrent d'habitude pour accéder au financement sont (²) :

1. les coûts de transaction élevés pour les institutions financières lors qu'elles octroient de nombreux petits prêts par opposition à un grand nombre réduit de grands prêts ;
2. risque que représente les emprunteurs en raison du manque d'antécédent en matière de crédit, de l'absence de garantie adéquate, de l'incertitude à propos des compétence en gestion et de la capacité de remboursement lié aux contraintes qui pèsent sur le marché de l'imperfection du système judiciaire face au non remboursement du prêt ;
3. le coût du prêt (y compris le facteur temps) par opposition à la rentabilité de l'opportunité pour laquelle il est recherché ;
4. l'inadéquation des projets d'investissement soumis aux banques ;
5. le nombre limité des bénéficiaires ou la faiblesse des institutions financières et des instruments axés sur la mobilisation des fonds tels que les bourses de valeurs, les fonds de placement, etc.
6. l'instabilité macro-économique et l'attitude négative des pouvoirs publics se manifestant par exemple par la réglementation des taux d'intérêts, le traitement préférentiel accordé aux grand clients ou aux clients contrôlés par l'Etat.

² Teresa SHUTT et P. VANASSE, Sources du financement par emprunt des PME de la région de l'Atlantique, Ottawa Canada, mars 1999.

Section 2. La Pauvreté

« La réduction de la pauvreté est l'une des préoccupations des autorités du tiers monde. La pauvreté ne se définit pas uniquement par un certain niveau ou un seuil de revenu, mais c'est un processus socio-économique complexe dont il faut comprendre les causes et les effets.

La pauvreté frappe certains groupes sociaux plus que d'autres.

La tendance la plus caractéristique réside sans doute aujourd'hui dans le fait que les familles mono parentales dont le chef de famille est une femme constituent une partie toujours croissante de la population pauvre. Les observations craignent que les enfants de ces familles soient mal nourris, mal éduqués, et qu'il ne soit alors difficile d'échapper à la pauvreté en devenant adultes.

En outre, on ne peut pas discuter valablement de la pauvreté si on considère pas la situation des minorités : presque un tiers des familles afro-américaines ; hispaniques et d'origine indienne ont des revenus au-dessous des normes. La facture déterminant semble résider dans l'écart entre les gains des travailleurs fortement éduqués et ceux des travailleurs non éduqués ou sans éducation. L'écart entre ces groupes s'est élevé fondamentalement au cours des vingt-cinq dernières années ⁽³⁾.

1.2.1. Définition

La pauvreté, un concept polysémique à plusieurs définitions notamment : « la pauvreté est un certain niveau de manque ou d'insuffisance dans l'existence ou le bien être de l'homme ».

³ P. Samuelson et W. Nordaus, *économie*, 16^{ème} éd. Paris, finance, p. 350.

Hormis cette définition, nous pouvons la définir à travers des approches ci-après :

- approche monétaire ou économique ;
- approche des besoins humains de base ;
- approche de capacité et
- mesure de la pauvreté

a. Approche monétaire ou économique :

C'est le fait de ne pas remplir les conditions de vie suite au manque de revenu monétaire utile à la satisfaction des besoins.

1. **Pauvreté Absolue** : ici, on se donne un minimum en dessous duquel on est pauvre. Cette approche laisse échapper d'autres réalités liées à la pauvreté. C'est-à-dire l'individu par cette pauvreté peut ou ne pas l'être comparativement à la société dans laquelle il vit. Donc cela dépend de sa conception propre.
2. **Pauvreté relative** : c'est le fait d'avoir moins que les autres membres de la société où l'on vit. Cette approche tient compte des spécificités de chaque société notamment les inégalités entre les membres et les inégalités au niveau internationale. Elle rend arbitraire la détermination du seuil de pauvreté.
3. **La pauvreté subjective** : ici, tout pauvre perçoit sa situation au sein de la société dans laquelle il vit. On se donne des vues sur la pauvreté. Cette approche ne permet pas de saisir réellement la pauvreté dans la société.

b. Approche des besoins humains de base

C'est le fait qu'un individu ou un ménage de vivre à un moment donné dans un état d'insatisfaction des besoins nécessaires pour le bien-être. C'est le cas de la pauvreté alimentaire, définit en terme de la carence alimentaire dans la consommation de ménage. Selon le FAO, est pauvre tout individu qui consomme moins de 2400 Kcal par jour.

La pauvreté alimentaire s'est dégradée au long de la période post coloniale du fait de l'abandon du secteur agricole au profit du secteur minier.

c. Approche de Capacité

Selon cette approche, la pauvreté se définit comme étant un déficit d'opportunité et des capacités qui empêche un individu ou à une société de mener une existence viable et/ou d'atteindre les performances acceptables. Le PNUD appelle ce déficit d'opportunité et de capacité une pauvreté humaine.

La pauvreté se manifeste aussi par le fait que les pauvres ne participent pas à la prise des décisions qui affectent leur vie civile, sociale ou culturelle. Le manque de liberté politique et d'opportunité de choix constitue, au même titre que le manque de revenu ou de satisfaction des besoins de base, une partie intégrante des insuffisances d'une vie humaines descentes. Le manque observé dans ces différents aspects de vie humains peut être durables et due à des facteurs fondamentaux. Il s'agira de la pauvreté structurelle, s'ils sont attribuables à des événements exceptionnels tels que les catastrophes ou la guerre ; la pauvreté est alors conjoncturelle.

d. Mesure de la Pauvreté

Outre les calculs nous pouvons utiliser les approches suivantes pour mesurer la pauvreté.

1. l'ampleur de la pauvreté :

Il existe plusieurs méthodes pour calculer cette ampleur de la pauvreté. La méthode la plus simple donne comme résultat le nombre absolu de personnes ou de ménages pauvres. C'est l'indice numérique de pauvreté qui a l'avantage de clarté mais qui ne permet pas la comparaison dans le temps dès que l'évolution démographique et quelque peu importante. Une variante de l'indice donne l'indice de la pauvreté : le pourcentage de la population pauvre par rapport à la population totale. Cependant les deux méthodes ne donnent aucune idée du degré de la gravité de la pauvreté, ni de l'égalité des revenus en dessous de la ligne de pauvreté.

L'indice volumétrique (déficit de pauvreté ou brèche de pauvreté) mesure le transfert de ressources qu'il faudra opérer pour porter le revenu de toute personne pauvre exactement au niveau du seuil de pauvreté. Ce qui reviendrait donc à éliminer la pauvreté.

2. Le profil de pauvreté

Une approche plus dynamique de la pauvreté est possible grâce à l'établissement de profils de pauvreté qui tiennent compte des éléments relatifs au cycle de vie des personnes. Une telle approche permet de cibler les politiques sur les groupes spécifiques dont on aurait établi la vulnérabilité. Une autre approche dynamique de la pauvreté consiste à l'étude de la mobilité c'est-à-dire des fluctuations autour du seuil de pauvreté.

3. Evaluation de la pauvreté non monétaire

On se sent ici de tous les éléments qui sont considérés comme constitutifs de la pauvreté, soit comme cause, soit comme conséquence, les deux étant en interaction permanente. Il s'agit des différents indicateurs du bien-être : santé, éducation, emploi, logement, habitat, transport, etc.

Le PNUD a réussi à agréger plusieurs de ces indicateurs en un indicateur unique, l'indice de développement humain (IDH) celui-ci se concentre sur trois éléments à savoir :

L'espérance de vie, l'alphabétisation et le revenu pour jouir des conditions de vie convenables. L'intérêt de cet indicateur est de mettre en évidence le fait qu'un degré relativement élevé de développement humain peut être obtenu malgré la faiblesse de revenu national.

En 1997, le PNUD a introduit un autre indicateur composite, relatif à la pauvreté humaine (I.P.H) selon une étude du milieu de l'année 1980 dans les grandes villes de la République Démocratique du Congo, la pauvreté frappe près de 80% de la population urbaine ⁽⁴⁾.

Les difficultés résultantes par exemple des barrières culturelles (dressés contre un sexe ou un groupe), de l'éloignement (zone rurale).

Le problème du financement d'une unité de production se pose différemment suivant le type d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise. Il est clair que les besoins et les possibilités de financements ne seront pas les mêmes pour une activité « informelle » de couture que pour une

⁴ PNUD, rapport national sur le développement humain 2004, p.36

PME « moderne » de fabrication de meubles. Il est donc nécessaire de disposer d'informations sur les poids respectifs des différentes catégories d'entreprises et sur les grandes tendances de l'évolution de ces différents sous-ensembles.

Les statistiques disponibles sur les sujets s'appuient sur des nomenclatures dont la base est la distinction entre secteur moderne et secteur informel ou non structuré. Qualifier le secteur informel de non structuré est très ambiguë, sans la mesure où ce secteur informel s'avère en fait très organisé, comme le rappelle l'étude de la caisse des dépôts. On peut également remarquer que la modernité étant associée à la rationalité efficace, a contrario l'informel apparaît comme un champs d'irrationalité et donc de mauvaise allocation des ressources.

« La nécessité d'échapper à ce dualisme simpliste est encore plus impérieuse en matière financière. En effet des financements informels de l'entreprise, en particulier des dons et des prêts familiaux, peuvent se révéler dans certaines situations beaucoup plus efficaces que les financements bancaires ; rapidité des remboursements sont des qualités de modernité de gestion des capacités et des besoins de financements » ⁽⁵⁾.

a. Pauvreté dans la ville de Kinshasa

La pauvreté est un fléau qui se compte aujourd'hui parmi les grands maux de la société moderne. La pauvreté se manifeste sous forme d'insatisfaction des besoins fondamentaux portant sur les biens et services ayant trait à l'alimentation, habillement, logement, santé, éducation et causes de la pauvreté congolaise.

⁵ B.Roy Norton, Développement financement des PME en Côte-d'Ivoire ; Ottawa Canada, Avril 1998, p. 5.

Plusieurs personnes soutiennent que la pauvreté actuelle qui bat son plein en République Démocratique du Congo est une conséquence de l'auto destruction dès la zaïrianisation jusqu'à nos jours via les pillages de 1991 et 1993.

Ces événements ont eu des répercussions sur l'économie congolaise.

D'une manière générale, les causes de la pauvreté dans le monde sont dues à l'absence d'une bonne gouvernance couplée d'une impunité des dirigeants, accompagnée d'une corruption diabolique. A ces causes s'ajoutent les barrières politiques, économiques, sociales... que les grandes puissances mettent de manière à ne pas permettre le développement des petits pays.

Au niveau des individus, les causes de la pauvreté actuelle de notre pays tirent leur origine de l'immaturité des individus qui suggère des solutions de survie individualistes sans souci de l'intérêt général.

Le danger est que ces solutions inhibent la conscience du développement et privent les individus de tout ressort moral pour surmonter les effets pervers de la paupérisation.

b. Manifestation de la pauvreté

La pauvreté congolaise est processus caractéristiques par une succession des causes et conséquences sous formes d'inégalités et d'exclusion qui empêchent la réalisation du développement humain équitable et durable pour une grande proportion de la population.

La manifestation de la pauvreté s'observe dans les domaines ci-dessous :

- a) santé : dans ce domaines, la solidarité familiale peut être mobilisé contrairement à l'alimentation. La cherté des médicaments et les coûts élevés des consultations dans les hôpitaux ou centres de santé place très haute les limites de cette solidarité pour les familles pauvres qui se voient ainsi privés de choix de se faire soigner dans meilleures conditions. Suite à cette exclusion, cette classe sociale ouvre la porte à la médecine traditionnelle.

- b) Education : les difficultés des parents de trouver les frais pour le minerval exigé par les écoles et universités qui ne sont plus financées comme il faut par l'Etat, fait naître l'option pour la majorité des parents d'établir l'ordre de priorité parmi les enfants, en favorisant plus les garçons que les filles. Sur ce, l'éducation de beaucoup d'enfants est ainsi compromise.

- c) Alimentation : plusieurs études parmi lesquelles celle réalisée par le professeur KALONJI NTALAJA ; est M. NGALENGWA en 1993 sur la pauvreté à Kinshasa de 1970-1993 ont montré que le pourcentage moyen de ménages dont la dépense journalière est en déca du seuil minimum de pauvreté fixé à un dollar américain par jour et par personne était de 94,9% en 1969 et 95,12% en 1986, 80% en 1990 de population vivant avec moins d'un dollar par jour et par personne. L'étude de la banque mondiale de 1990 relève que presque tous les ménages dépensent entre 60 à 80% de leur revenu en nourriture et qu'on note entre 1969 et 1986 une baisse de consommation des principales sources de vitamines et des protéines ⁽⁶⁾.

⁶ KALONJI N., La pauvreté à Kinshasa de 1970-1993.

- d) Accès à l'eau potable La faible couverture de la santé s'accompagne des manques dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement. Avec seulement 45% et 20% des congolais ayant respectivement accès à l'eau potable l'assainissement
- e) transport : Un vrai calvaire pour les congolais qui sont obligés de longer à pied des artères publiques pour gagner leur lieu de travail ou leurs destinations (c'est la ligne 11).

L'image qui décrit le mieux cette situation inconfortable des usages des transports en commun est le système appelé « rail » dans le minibus. Dans les bus privés bondés à craquer, souvent acheté sur les marchés d'occasion Europe et roulant dans l'insécurité totale.

f) logement et habitat

Le chômage contraint certains individus de déménager dans un laps de temps relativement court.

Malgré la précarité du logement, certains ménages pauvres manifestent à juste titre leur sentiment de territorialité avec satisfaction parce que l'accès à la propriété évite la promiscuité familiale pesante et les tracasseries vécues par les locataires.

Cependant, cette satisfaction n'est pas la même si le logement se situe loin des centres commerciaux parce que les prix des produits manufacturés varient selon le milieu.

g) Emploi ;

Avoir un emploi à Kinshasa ou une activité commerciale informelle n'est plus synonyme de source sûre de revenu : ceux-ci sont rares sous le toit, si bien que le rythme alimentaire, la fréquence des repas et la répartition de ceux-ci renseignent sur la gestion de chaque ménage. La stratégie de se cotiser pour manger est mal acceptée par certains parents qui voient leur autorité diminuer à l'égard de leurs enfants qui doivent participer à cet effort sans plus être à même de contrôler les différentes sources d'argent apportées par ces derniers.

c. les conséquences de la pauvreté

Parmi les conséquences diverses occasionnées par la pauvreté, nous pouvons résumer celle-ci en quelques mots qui suivent ;

- ❖ La pauvreté pousse au débrouillardisme mais aussi au repli sur soi-même) cause du sentiment de honte qui accompagne l'état de pauvreté. On se rend toute fois compte des gestes de solidarité spontanés entre les habitants d'un quartier ;
- ❖ Devant les difficultés financières, on remarque un glissement vers des stratégies d'appauvrissement comme la vente des biens durables du foyer, ce qui diminue le confort acquis ;
- ❖ La misère perturbe la structure familiale. Le divorce et le phénomène fille mère engendrent des nouveaux problèmes ;
- ❖ La dégradation du logement aussi est une manifestation de la pauvreté. Ceux qui sont propriétaires de leur maison ne se considèrent plus comme pauvres quelque soit la qualité de l'habitation et quelque soit la misère de la famille par ailleurs ;

- ❖ Les défaillances du financement par l'Etat de l'éducation et de la santé acculent certains parents à recourir aux solutions de misère. Le capital humain est alors compromis ;
- ❖ Pour un chef de famille, le fait d'avoir un emploi n'est plus une garantie de revenu régulier. C'est vrai dans le secteur informel. Pour faire face à cette situation, un ensemble de stratégie de survie se développe dans les ménages. L'autorité du chef de ménages est en baisse.

Hormis les conséquences citées ci haut, nous pouvons épingler certains aspects de cette pauvreté :

- Prostitution : la prostitution des filles mineurs et la recrudescence du nombre de filles mères participent de ce fait à la perte d'autorité des parents qui ne peuvent ni nourrir, ni vêtir leurs enfants. Le nombre de grossesse chez les mineurs et le nombre de filles mères vont crescendo.
- Destruction du tissu social ou capital social national : a fini par créer une société atomisée sans règle et dans laquelle la confiance a disparue d'une part entre la population et l'Etat qui est défaillant de ses obligations de pouvoir servir convenablement sa population.
- La faiblesse de revenu et de capacité de fonctionnement : provoquent des dysfonctionnements des institutions publiques et familiales. Les dysfonctionnements rencontrés créent des situations d'exclusion et de pauvreté à certains moments.

Le chômage occasionne une baisse de pouvoir d'achat qui va baisser à son tour le profit des entreprises qui enfin, baissera le revenu national et provoque une paupérisation généralisée.

- La faim : le problème de faim a été abordé comme suit par KOFFI ANANN au sommet mondial de l'alimentation à Rome du 10 au 13 Juin

2002, il dit : « la faim et la pauvreté sont étroitement liées. La faim perpétue la pauvreté, car elle empêche les êtres humains de réaliser leur potentiel et le rend faible et réduit leur capacité de travail. Ce cycle se répète et se poursuivra au fil des générations à moins que nous prenions des mesures efficaces pour le briser » (7).

⁷ <http://fao.org/worldfoodsummit/french/newsroom/news//60/9.for.htm>

CHAPITRE II. LE PME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les PME congolaises contribuent à la réduction des inégalités sociales, font vivre les populations surtout les plus démunies. Elles produisent des biens et offrent des services à des coûts réduits permettant à toutes les couches sociales d'en bénéficier. Elles valorisent les ressources sociales humaines et les matérielles locales.

I. organisation des PME en RD.CONGO

Les PME congolais sont caractérisé par :

1. la gestion est confiée à une seule personne d'entreprise, il assure toute les fonctions qui sont généralement assuré dans la grande entreprise par des personnes distinctes.
2. le patrimoine de l'entreprise n'est pas distinct de celui de l'exploitant.
3. absence de la comptabilité ou tenue d'une comptabilité élémentaire.

En dehors, de ces caractéristiques, nous pouvons ajouter les éléments ci-après :

- petite taille ; jugée sur base du quantitatif et qualitatif ;
- la personnalisation de la gestion en la personne du propriétaire ;
- un système d'information simple, le chef peut parler directement avec ses clients afin de connaître leurs besoins réels etc.
- une stratégie intuitive, c'est-à-dire le chef est assez proche de ses employés pour leur expliquer au besoin, le changement politique.

Il existe, 2 types des PME qui sont :

1. celles existant dans l'économie structurée ou (PME formelles) groupées dans la plupart au sein de l'OPEC (Office de Promotion des PME Congolaises).
2. celles œuvrant dans le secteur non structuré de l'économie (PME informelle) ce sont des activités productrices des biens matériels, s'exercent hors des normes légales : par définition les entreprises du secteur informel ne sont pas déclarés et ne déclarent pas leur main d'œuvre. Elles sont donc illégales par ce qu'elles ne respectent pas les règles de leur existence et de leur fonctionnement.

Le secteur informel en République Démocratique du Congo occupe 25% de la population active. Le reste de cette population active soit 75% est dans des activités agricoles d'autosuffisance.

Le secteur informel comprend les activités ci-après :

1. les petits ou très petites entreprises qui fonctionnent sur un modèle des activités modernes : les activités de restauration (de réparation, de transformation...)
2. les activités spécifiques commerciales : petits boutiques, petits vendeurs, coiffeurs, porteurs, etc.
3. les activités de menus services : laveur de voiture, cireurs, coiffeurs, porteurs, etc....
4. les activités de type traditionnel, culturel, spirituel psychologique ; guérisseurs, féticheurs, marabouts, pasteurs, charlatans, etc.

Un grand nombre de demandeurs d'emploi transitent par ce secteur salarié. Ils ne peuvent accepter de quitter ce secteur pour l'emploi salarié que

si les salariés proposés dans le secteur dans le secteur salarié sont nettement supérieures aux revenus retirés dans des activités informelles.

II. L'OPEC ET LA QUESTION D'APPUI AUX PME

II.1. Présentation de l'OPEC

1. Création, Structure et Organisation de l'OPEC

L'office de promotion des petites et moyennes entreprises congolaises est un établissement public de services, dotés d'une personnalité civile et d'une autonomie administrative et financière.

Il a été créé par la loi n°73-011 du 05 janvier 1973 telle que modifiée et complétée à ce jour par l'ordonnance n°78-221 du 05 mai 1978 ⁽⁸⁾.

Il a son siège à Kinshasa, et son champ d'actions couvre toute l'étendue de la République Démocratique du Congo et sa mission à une vocation nationale.

Entant qu'entreprise publique, la structure et l'organisation de l'OPEC sont régies par la loi n°78/002 du 06 janvier 1978 portant dispositions générales applicables aux entreprises publiques.

Ainsi l'OPEC est placé sous la tutelle technique du ministère des PME.

⁸ Agents économiques/annuaire économique 1982-1983, p.54

Sa structure comporte les organes suivants :

- ❖ le conseil d'administration ;
- ❖ le conseil de gestion ;
- ❖ le collège des commissaires aux comptes

2. Mission statutaire et services offerts

L'OPEC a pour mission de réaliser toutes études, de concevoir et de mettre en œuvre toutes les actions de nature à susciter le développement ou la création des PME, d'en améliorer l'efficacité et la productivité, d'en promouvoir l'organisation et d'en assurer la défense.

Il offre des services ci-après

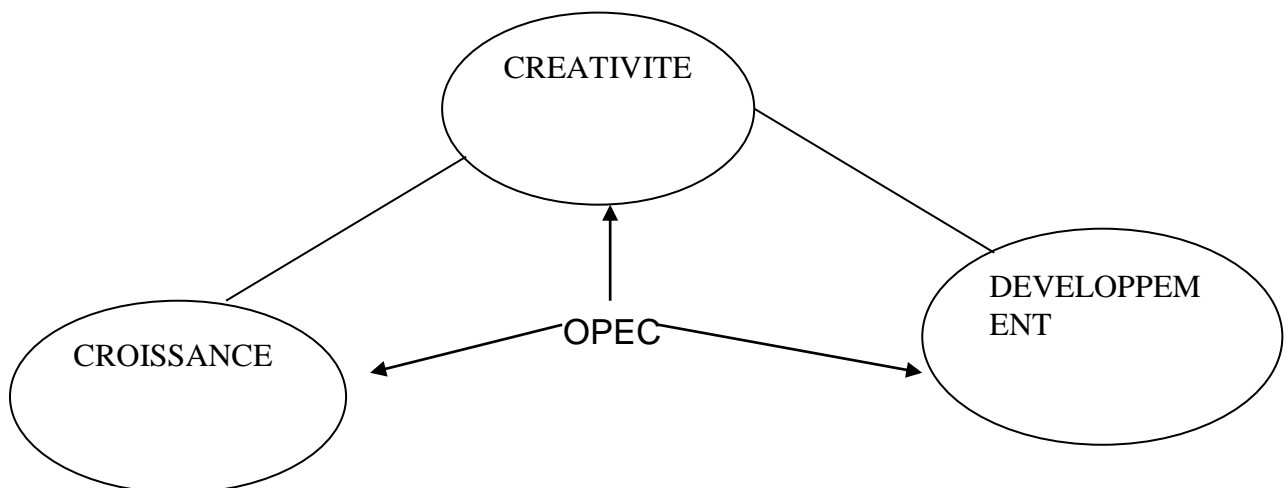
- Études générales et sectorielles sur les PME ;
- Elaboration d'études de faisabilité des projets ;
- Assistance aux démarches administratives et juridiques pour la constitution et facilitations d'exercice d'entreprises en République Démocratique du Congo ;
- Formation et perfectionnement des chefs d'entreprises et de leur personnel par l'organisation des séminaires ;
- Assistance technique dans le choix des technologies et des équipements, de l'expertise immobilière, les travaux d'architecture..
- Assistance conseil en gestion par la réalisation de diagnostic (d'entreprise), la proposition de plans de redressement, la conception et la mise en place d'outils de gestion adaptés, l'aide à la tenue de la comptabilité ;
- Assistance à la commercialisation par des expositions ventes et la recherche des marchés.

3. secteurs d'interventions

Les interventions de l'office sont orientées en priorité vers l'agriculture, l'élevage, la petite industrie, l'agro-industrie et les services.

L'OPEC apporte aussi son assistance aux entreprises commerciales et artisanales, surtout celle reliant les secteurs prioritaires ci-haut.

Une attention particulière est accordée aux nouvelles vocations et au secteur informel de l'économie, en vue de leur législation. Un personnel pluridisciplinaire est à la disposition des chefs des PME et leur personnel pour assurer la croissance et le développement de l'entreprise



L'OPEC :

- assiste les promoteurs d'affaires et industriels désireux de créer ou de procéder à l'extension de leurs entreprises dans l'évaluation de leurs projets, la recherche de financement, le choix des équipements et du personnel et l'accomplissement de diverses formalités administratives et juridiques ;

- aide les PME et les ONGD locales à mieux s'organiser et à présenter leurs projets auprès des bailleurs des fonds en leur apportant conseil et appuis ;
- recherche et suscite des vocations entrepreneuriales au sein de la population congolaise ;
- parraine les investissements étrangers par le transfert des technologies ;
- encourage et soutient des regroupement professionnels de PME, d'artisans et ONGD dont il facilite la constitution ;
- recherche la synergie des partenaires de la coopération pour la promotion de la PME en République Démocratique du Congo.

II.2. La question d'appuie aux PME

En vue de garantir les crédits à court, moyen et long terme et les crédits fournisseurs consentis par les banques et les institutions financières saine, sincère correcte, d'une honorabilité pour les engagements financiers antérieures, détenir une expérience professionnelle dans le domaine pour lequel ils sollicitent l'aval du fonds.

L'octroi de la garantie implique de la part du bénéficiaire l'acceptation d'un droit de regard dans la gestion courante de l'entreprise. Ce fonds est alimenté par :

- la dotation de l'Etat ;
- le produit des commissions de garantie ;
- des dons, legs ou libéralités diverses.

En République Démocratique du Congo, d'après la loi n°73/001/ du 05/11/1973 portant création de l'OPEC : les PME sont des entreprises

agricoles, commerciales, industrielles et de service qui sont la propriété des personnes physiques de nationalité congolaise dans lesquelles toutes les fonctions de gestion, c'est-à-dire administration, finance, production, commerciale, approvisionnement sont exercées par le chef de l'entreprise ⁽⁹⁾.

Il existe plusieurs types de PME ; on tient compte de nombre d'employés, du dirigeant de l'entreprise, de l'évolution de l'entreprise ou des rapports avec les autres marchés ⁽¹⁰⁾.

Les types quantitatifs, ici l'on considère généralement l'effectif du personnel employé dans l'entreprise, le chiffre d'affaire constitue également de la taille de l'entreprise. Mais pour être significatif, les critères doivent se rapporter aux entreprises d'une même branche. Par contre, les types qualitatifs, dans ce contexte, il y a dominance de la personnalité et de la qualité de l'exploitant.

Ainsi par exemple, plus que l'importance de leur effectif, la confédération générale des PME, en France préfère donner une définition plus qualitative des PME. « Entreprise juridiquement et financièrement indépendante dans laquelle le dirigeant assure les responsabilités financières technique sans que ces éléments soient dissociés.

En d'autres termes, le PME est généralement considérée comme l'élément intégrateur de l'ensemble des moyens de gestion ; c'est-à-dire du financement, de recrutement, de la surveillance, de main d'œuvre, de l'achat de l'équipement et des matières premières, du contrôle de qualité, du contrôle de la production, de la comptabilité ; du calcul du prix de revient, de la consommation, etc.

⁹ Département de l'économie nationale et l'industrie ; « la relance des PME au Zaïre », acte de symposium de N'sele du 9 au 12 décembre 1995.

¹⁰ TSHILOMBO NGOIE, Essai sur la gestion de risque inhérents aux responsabilité diverses de l'entreprise industrielle, cas du F.N.M.A., TFC, FASEC, UNIKIN, 1999-2000, p. 8.

II.3. Apport des PME dans les pays

D'une manière générale. L'importance et le rôle des petites et moyennes entreprises ne peuvent se traduire qu'en terme de leurs contributions au processus global de réalisation des objectifs socio-économique du développement du pays.

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle moteur dans le processus de développement national d'un pays sur les plans ci-après :

- plan politique ;
- plan économique ;
- plan social.

1. Sur le plan politique

La PME est un moyen de développer la naissance d'une génération d'entrepreneurs nationaux, de lancer et de consolider un tissu économique adapté aux besoins du pays.

L'indépendance politique passe par la maîtrise du processus de création de richesse par les entreprises nationales.

2. Sur le plan économique

La PME constitue un soutien majeur et inébranlable dans le développement d'un pays.

- a. La PME exerce des effets d'entraînement en amont et en aval. En amont elle contribue à la valorisation des ressources par la

création d'autres activités de base telles que le développement de l'agriculture, l'intégration du secteur artisanal pour l'entreprise manufacturière. En aval, elle participe au développement du secteur tertiaire.

- b. La grande entreprise ne peut se développer durablement dans un réseau de PME complémentaire. La flexibilité de la PME, son adaptation et ses faibles investissements fixes en font un lien privilégié de l'innovation technologique.

La PME permet à la croissance du produit intérieure brut, des consommateurs individuelles et collectives, mais aussi) la hausse du budget annuel d'un pays par les paiements impôts et textes des travailleurs que la PME crée.

3. Sur le plan social

Un pays ne peut se développer s'il ne tient pas compte du problème social de sa population. Celle-ci constitue le socle même du développement et de l'épanouissement d'un pays.

1. la PME contribue à la résorption du chômage ; c'est surtout dans le pays en développement. Il est admis que les petites et moyennes entreprises occupent une part importante de la population active et sont relativement génératrices d'emplois.
2. Elle contribue ensuite à la lutte contre la pauvreté. Dans le contexte congolais, le choix politique de développement accentué par la destruction des infrastructures industrielles et commerciales lors des pillages a entraînés la dégradation des conditions sociales et économiques et l'accélération de la paupérisation de la population.

La PME permet la création des emplois et des richesses de la population, elle accroît le niveau de la consommation, de l'épargne, du revenu et ensuite elle donne un minimum des responsabilités aux bénéficiaires de l'emploi.

L'objectif général est d'encourager la création d'emploi et le revenu en améliorant la performance et la compétitivité des petites entreprises et d'autres petites activités économiques dans le milieu rural, pour augmenter leur participation et leur contribution à l'économie congolaise.

La micro finance est un instrument puissant contre la pauvreté. L'approche accès aux services financiers durables permet aux pauvres d'augmenter leurs revenus, constituer des actifs et réduire leur vulnérabilité aux chocs externes. Elle permet aux pauvres ménages de ne pas s'occuper de la survie quotidienne mais de planifier pour l'avenir, en investissant dans la meilleure nutrition, la santé des enfants et l'éducation.

La PME peut de façon significative réduire la vulnérabilité et empêcher ainsi les gens de glisser dans la pauvreté extrême. Le plus pauvre a besoin d'aide et peut être des dispositifs d'épargnes bien adaptés plutôt que de crédit.

Nous pouvons également dire que les plus pauvres sont aussi les clients les plus rentables. Ils n'ont qu'une seule alternative : prendre des crédits de détresse aux taux d'intérêt complètement inabordables, et accepter de faibles taux d'intérêt sur leurs épargnes. Ils sont aussi disposés à travailler en groupe à la différence des riches, c'est donc facile de traiter avec eux. Il est aussi moins probable qu'ils ne remboursent pas, car moins puissants.

CHAPITRE III. INTERPRETATION ET ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIS

Section 1. Organisation de l'enquête

Cette section comportera les points suivants : l'objet de l'étude, la population cible, l'échantillonnage, la collecte des données, le déroulement de l'enquête et le dépouillement du questionnaire.

§ 1. Objet de l'étude et population cible

A travers cette étude, nous avons voulu savoir : comment les PME peuvent créer les richesses et réduire la pauvreté.

La population concernée dans notre étude est celle des individus en contact avec la pauvreté dans notre pays.

§ 2. Echantillonnage, collecte des données et déroulement de l'enquête

1. Echantillonnage ⁽¹¹⁾

Dans les recherches quantitatives, l'échantillonnage peut être défini comme une partie du nombre total des personnes du segment, objet de l'étude, sélectionnée dans le but d'arriver à des conclusions générales pouvant être valables pour l'ensemble des individus composant ce segment.

Pour constituer l'échantillonnage, nous avons effectué le tirage à deux degrés :

¹¹ Professeur LUTUTALA MUMPASI, cours de méthodes des recherches scientifiques, 1^{er} graduat, FASEC, Unikin, 1998-1999.

- Au premier degré, les communes ont constitué les unités primaires. Sur base d'une table de nombre au hasard et une liste exhaustive au hasard de 5 communes dont : LEMBA, NGABA, MATETE, BARUMBU et MASINA.
- Au deuxième degré, dans chacune de 5 communes tirées, nous avons choisi aléatoirement 10 individus. Ce qui ramène la taille de l'échantillon à 50 individus.

2. Collecte des données et déroulement de l'enquête

La collecte des données a été réalisée sur base d'un questionnaire (voir l'annexe). L'enquête s'est déroulée du 5 décembre au 16 décembre 2007.

§ 3. Dépouillement du questionnaire

Il convient de vous signaler que le dépouillement de notre questionnaire se fait manuellement. Les données de l'enquête ont été vérifiées et codifiées avant leur traitement.

Les fréquences, les pourcentages, les tests de chi-carré, nous ont permis de comprendre comment les PME peuvent créer les richesses et réduire la pauvreté en milieu urbain de Kinshasa.

Section 2. Présentation de l'échantillon et tableaux de fréquence

2.1. Présentation de l'échantillon

Tableau n° 1. Répartition de l'échantillon par sexe

Sexe	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Masculin	15	30%	30%
Féminin	35	70%	100%
Total	50	100%	

Notre échantillon est composé de 30% des hommes contre 70% des femmes.

Tableau n° 2. Répartition de l'échantillon par tranche d'âge

Age	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Moins de 20 ans	4	8%	8%
20 ans – 34 ans	15	30%	38%
35 ans – 49 ans	24	48%	86%
50 ans et plus	7	14%	100%
Total	50	100%	

Notre échantillon comprend 8% des personnes de moins de 20 ans, 30% dont l'âge est comprise entre 20 ans à 34 ans, 48% dont l'âge variée de 35 ans à 49 ans et 14% des personnes de plus de 50 ans.

Tableau n° 3. Répartition de l'échantillon par rapport à l'état civil

Etat civil	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Célibataire	16	32%	32%
Marié	25	50%	82%
Divorce	5	10%	92%
Veuf (ve)	4	08%	100%
Total	50	100%	

Notre échantillon regorge 32% des célibataires, 50% des mariés, 10% des divorcés et 8% des veufs.

Tableau n° 4. Répartition de l'échantillon par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Universitaire	23	46%	46%
Secondaire	12	24%	70%
Primaire	9	18%	88%
Sans niveau	6	12%	100%
Total	50	100%	

L'échantillon est composé de 46% des universitaires, 24% des secondaires, 18% des primaires et 12% sont sans niveau.

Tableau n° 5. Répartition de l'échantillon par rapport à la catégorie socioprofessionnelle.

Catégorie socioprofessionnelle	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Scientifique et libérale	10	20%	20%
Fonctionnaire	13	26%	46%
Etudiant	7	14%	60%
Sans profession	18	36%	96%
Autres	2	4	100%
Total	50	100%	

Notre échantillon regorge 20% des scientifiques ; 26% des fonctionnaires, 14% des étudiants, 36% de ceux qui sont sans emplois, et 4% sont dans d'autres professions.

Tableau n° 6. Répartition de l'échantillon par rapport à la taille du ménage

Taille du ménage	Fréquence	Pourcentage	Cumule
1 – 4	15	30%	30%
5 – 8	10	20%	50%
8 et plus	25	50%	100%
Total	50	100%	

Dans cet échantillon, les familles dont la taille du ménage est de 1 à 4 personnes sont de 30%, 5 à 8 personnes sont de 20% et de plus 8 personnes sont de 50%.

Tableau n° 7. Répartition de l'échantillon par rapport à la religion

Religion	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Catholique	13	26%	26%
Protestante	05	10%	36%
Musulmane	09	18%	54%
Eglise des réveils	15	30%	84%
Autres	08	16%	100%
Total	50	100%	

L'échantillon comprend 26% des partisans catholiques, 10% des protestantes, 18% des musulmanes, 30% sont des églises de réveil et 16% sont dans d'autres églises.

2.2. Tableaux de fréquence

Tableau n° 8. Le secteur d'activité

Secteur d'activité	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Commerce	35	70%	70%
Fabrication	10	20%	90%
Service	5	10%	100%
Total	50	100%	

Il ressort de ce tableau, une prépondérance des personnes qui sont dans le commerce (70%), suivi de ceux qui sont dans la fabrication (20%) et 10% dans le service.

Tableau n° 9. Le choix du secteur d'activité

Choix du secteur	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Debroulladise	10	20%	20%
Survie	25	50%	70%
Absence d'emploi	15	30%	100%
Total	50	100%	

A l'examen de ce tableau, nous avons constaté que 20% des personnes enquêtées ont choisi ce secteur pour le débroulladise, 50% l'ont choisi pour la survie et 30% pour l'absence de l'emploi.

Tableau n° 10. La source du capital (fonds)

Source du capital ou fond	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Effort personnel	17	34%	34%
Don	12	24%	54
Solidarité familiale	13	26%	84%
Autres	08	16%	100%
Total	50	100%	

A cet examen de ce tableau, nous avons 34% des personnes enquêtées dont leur source des capital est dû à l'effort personnel, 24% aux dons, 26% à la solidarité familiale et 16% dans d'autres sources.

Tableau n° 11. Répartition d'exploitation

Permis d'exploitations	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Oui	30	60%	60%
Non	20	40%	100%
Total	50	100%	

A l'examen de ce tableau, nous avons 60% des enquêtées détenant le permis d'exploitation contre 40% qui n'ont pas le dernier.

Tableau n° 12. La tenue de la comptabilité

La tenue de la comptabilité	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Oui	35	70%	70%
Non	15	30%	100%
Total	50	100%	

Il ressort de ce tableau, 70% des personnes enquêtées tiennent la comptabilité dans leurs activités contre 30% qui ne le font pas.

Tableau n° 13. Paye la taxe à la commune.

Taxe	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Oui	45	90%	90%
Non	05	10%	100%
Total	50	100%	

De ce tableau, nous avons pu constater que 90% des personnes payent la taxe contre 10% seulement qui ne payent pas encore. Ce qui constitue une paye chose pour la notion.

Tableau n° 14. Le chiffre journalier de l'activité

Chiffre d'Affaire journalier	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Moins de 10\$	4	8%	8%
10\$ - 20\$	5	10%	18%
20\$ - 50\$	16	32%	50%
50\$ et plus	25	50%	100%
Total	50	100%	

Il ressort de ce tableau que 8% des personnes enquêtées ont un chiffre d'Affaire journalier de moins de 10\$, 10% ont un chiffre d'Affaire compris entre 10\$ à 20\$, 32% leur chiffre d'Affaire varié de 20\$ à 50\$ et 50% en ont de plus de 50\$.

Il convient de vous signaler qu'accroître après l'octroi de prêt. Ceci a permis aux gens de résoudre leurs problèmes familiaux (en occurrence paye les frais de minerval pour leurs enfants, ...).

Tableau n° 15. Le nombre d'employé dans leur activité

Employé	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Moins de 1	10	20%	20%
2	25	50%	70%
3 et plus	15	30%	100%
Total	50	100%	

A l'examen de ce tableau, nous avons 20% des personnes interrogées ont moins d'un employé, 50% ont 2 employés et 30% en ont plus de trois employés.

Tableau n° 16. Le salaire mensuel d'un employé dans leur secteur activité

Salaire mensuel	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Moins de 50\$	10	20%	20%
50\$ - 100\$	15	30%	50%
100\$ - 150\$	20	40%	90%
150\$ et plus	05	10%	100%
Total	50	100%	

A l'examen de ce tableau, il sied de constater que 20% des employeurs payent un salaire mensuel de moins de 50\$ à leurs travailleurs ; 30% payent un salaire qui est compris entre 50\$ à 100\$, 40% payent un salaire qui varie de 100\$ à 150\$ et 10% par conséquent payent un salaire de plus 150\$.

C'est pour autant faire voir comment leur prêt permet de réduire la pauvreté et créer la richesse.

Tableau n° 17. Evolution de l'activité après le prêt

Evolution de l'activité	Fréquence	Pourcentage	Cumule
Bas	02	4%	4%
Moyen	10	20%	24%
Haut	30	60%	84%
Très haut	08	16%	100%
Total	50	100%	

De ce tableau, 4% des interrogés seulement ont leurs activités après l'octroi de prêt être bas, 30% l'ont vu moyen, 48% l'ont remarque accroître en haut et 16% l'ont vu très haut.

Ce qui conduit encore de dire les PME créent les richesses et réduisent la pauvreté.

Section 3. Interprétation des résultats

3.1. Tableaux croisés

En économie, on établit souvent une distribution de fréquence en tenant compte de certains critères classificatoires. Ces fréquences sont résumées dans un tableau à double entrée.

Nous avons repris quelques tableaux reliant deux à deux certaines variables de notre étude afin de voir la corrélation qui existe entre elles.

Tableau n° 18. Ventilation du secteur d'activité par rapport à la tranche d'âge.

Secteur d'activité \ Age	Commerce	Fabrication	Service	Total
Moins de 20 ans	3	1	0	4
20 ans – 34 ans	1.0	3	2	15
35 ans – 49 ans	2.0	2	2	24
50 ans et plus	2	4	1	7
Total	35	10	5	50

Il ressort de ce tableau ce qui suit :

- ❖ 70% des personnes interrogées sont dans le commerce et parmi elles : 8,6% sont âgées de moins de 20 ans, 28,6% dont l'âge varie de 20 ans à 34 ans, 57,1% dont l'âge est comprise entre 35 ans à 49 ans et 5,7% ont plus de 50 ans.

- ❖ 20% des interrogés sont dans la fabrication et parmi eux : 10% sont âgés de moins de 20 ans, 30% dont l'âge varie de 20 ans à 34 ans, 20% sont âgés de 35 ans à 49 ans et 40% ont plus de 50 ans.
- ❖ 10% des personnes enquêtées sont dans le service et parmi elles : 40% sont âgés de 20 ans à 34 ans, 40% dont l'âge varie de 34 ans à 50 ans et 20% ont l'âge de plus de 50 ans.

Tableau n° 19. Ventilation de la source du capital ou fond par rapport au sexe

Source du capital Sexe	Effort personnel	Don	Solidarité familiale	Autres	Total
Masculin	5	5	4	1	15
Féminin	12	7	9	7	35
Total	17	12	13	08	50

A l'examen de ce tableau, il ressort :

- ❖ 34% des enquêtés tirent leurs sources capitaux aux efforts personnel et parmi eux : 29,7% sont des hommes contre 70,6% des femmes.
- ❖ 24% des personnes parlent des dons et parmi elles : 41,7% sont des hommes et 58,3% des femmes.
- ❖ 26% des enquêtés tirent leurs sources à la solidarité familiale et parmi eux : 30,8% des hommes contre 69,2% des femmes
- ❖ 16% des personnes interrogées tirent leurs sources autrement (leur travail, ...) et parmi elles : 12,5% des hommes et 87,5% des femmes.

Tableau n° 20. Ventilation de la tenue de comptabilité par rapport à la catégorie socioprofessionnelle

Tenu de la comptabilité Catégorie socioprofessionnelle	Oui	Non	Total
Scientifique et libérale	9	1	10
Fonctionnaire	11	2	13
Etudiant	5	2	7
Sans profession	8	10	18
Autres	2	0	2
Total	35	15	50

De ce tableau, nous avons ce qui suit :

- ❖ 70% des enquêtés tiennent régulièrement leur comptabilité et parmi lesquels : 25,7% sont des scientifiques, 31,4% des fonctionnaires, 14,3% des étudiants, 22,9% sont sans emplois et 5,7% sont dans d'autres occupations.
- ❖ 30% des personnes ne la tiennent pas régulièrement et parmi elles : 6,7% des scientifiques, 13,3% des fonctionnaires, 13,3% des étudiants et 66,7% des chômeurs.

Tableau n° 21. Ventilation de l'évolution de l'activité après le prêt par rapport à la religion

Evolution de l'activité Religion	Bas	Moyen	Haut	Très haut	Total
Catholique	0	3	8	2	13
Protestante	0	1	3	1	05
Musulmane	1	3	4	1	09
Eglise des réveils	0	0	12	3	15
Autres	1	3	3	1	08
Total	02	10	30	08	50

Il ressort de ce tableau que :

- ❖ 4% des enquêtés ont vu leur activité être bas après le prêt et parmi eux 50% sont des musulmanes et 50% sont dans d'autres églises.
- ❖ 20% des personnes interrogées dont leurs activités étaient moyen et parmi elles : 30% sont des catholiques, 10% sont des protestantes, 30% sont des musulmanes et 30% sont dans d'autres églises.
- ❖ 60% des interrogés ont vu leurs activités être haut et parmi eux : 26,7% des catholique, 10% des protestants, 13,3% des musulmans, 40% des églises des réveils et 10% des autres églises.
- ❖ 16% des enquêtés ont vu leur activité être très haut et parmi eux : 25% des catholiques, 12,5% des protestants, 12,5% des musulmans, 37,5% des églises de réveil et 12,5% des autres églises.

Tableau n° 22. Ventilation du chiffre d’Affaire journalier par rapport à la taille du ménage

Chiffre d’Affaire Taille du ménage	Moins 10\$	10\$ - 20\$	20\$ - 50\$	50\$ et plus	Total
1 – 4	2	2	7	4	15
5 – 8	1	2	6	1	10
8 et plus	1	1	3	20	25
Total	4	5	16	25	50

De ce tableau, il ressort :

- ❖ 80% des personnes interrogées ont un chiffre d’affaire de moins de 10\$ et parmi elles : 50% dont la taille de ménage est de 1 à 4, 25% la taille de ménage est de 5 à 8 et 25% dont la taille est de plus 8 personnes.
- ❖ 10% des enquêtés dont les chiffres d’affaire variés de 10\$ à 20\$ et parmi eux : 40% dont la taille est compris entre 1 à 4 personnes et 20% dont leur taille est supérieur à 8 personnes.
- ❖ 24% des interrogés ont un chiffre compris entre 20\$ à 50\$ et parmi lesquels : 43,75% dont la taille est de 1 à 4 personnes, 37,5% dont la taille varie de 5 à 8 personnes et 18,75% dont la taille est supérieure à 8 personnes.
- ❖ 50% des personnes interrogées ont un chiffre d’Affaire de plus de 50\$ et parmi elles : 16% dont la taille de ménage est de 1 à 4 personnes, 4% dont la taille varie de 5 à 8 personnes et 80% dont la taille de ménage est de plus 8 personnes.

Tableau n° 23. Ventilation de l'évolution de l'œuvre après le prêt par rapport à la taxe.

Evolution de l'activité Attitude	Bas	Moyen	Haut	Très haut	Total
Paye	00	07	30	08	45
Ne paye pas la taxe	02	03	00	00	05
Total	02	10	30	08	50

De ce tableau, il ressort que :

- ❖ 4% des personnes interrogées considèrent leurs activités être bas toutes ne payent pas la taxe,
- ❖ 20% des enquêtés disent moyen pour leurs activités et parmi eux : 70% payent la taxe contre 30% qui ne la payent pas.
- ❖ 60% des interrogés ont remarqué leurs activités être en haut et tous payent la taxe.
- ❖ 16% des personnes enquêtées ont vu leurs activités être très haut et tous payent la taxe.

Au regard de ce tableau, nous dire qu'il y a une bonne image pour le prêt qu'octroie les PME.

Tableau n° 24. Ventilation de l'évolution de l'activité après le prêt par rapport au salaire mensuel d'un employé.

Evolution de l'activité Salaire mensuel	Bas	Moyen	Haut	Très haut	Total
Moins de 50\$	02	01	05	02	10
50\$ - 100\$	0	03	11	01	15
100\$ - 150\$	0	05	13	02	20
150\$ et plus	0	01	01	03	05
Total	02	10	30	08	50

De ce tableau, il ressort que :

- ❖ 4% des personnes interrogées considèrent leurs activités être bas, toutes payent leurs employés un salaire mensuel de moins de 50\$.
- ❖ 20% des enquêtés disent leurs activités sont moyen, parmi eux : 10% payent un salaire mensuel de moins de 50\$, 30% payent un salaire mensuel compris entre 50\$ à 100\$, 50% payent un salaire qui varie entre 100\$ à 150\$ et 10% payent un salaire mensuel de plus de 150\$.
- ❖ 76% des interrogés considèrent leurs activités être haut et très haut et parmi eux : 18% payent un salaire mensuel de moins de 50\$, 32% payent un salaire compris entre 50\$ à 100\$, 39% payent un salaire de 100\$ à 150\$ et 11% payent un salaire mensuel de plus de 150\$ à leurs employés.

3.2. Etude des corrélations

Nous essayerons ici de voir s'il y a une relation entre certaines variables. Pour ce faire, nous allons recourir au teste d'association chi-carré dit de

Le principe de ce test est le suivant : « il s'agit de comparer la distribution observée sur un échantillon à une distribution théorique correspondant à l'hypothèse que l'on veut tester ».

Dans le cas d'un tableau de contingence représentant la distribution de la population étudiée suivant les modalités de deux variables x et y, le test chi-carré a pour limite d'application d'être sensible au nombre de degré de liberté et à la taille de l'échantillon : pour que le teste soit fiable, il faut que l'effectif attendu pour chaque case du tableau soit supérieure à 5 ⁽¹²⁾.

¹² Y. EVRAD. MARKET, Etudes et recherche en marketing, éd. Nathan, Paris, 1997, p. 350.

Ce test est formulé comme suit :

$$\chi^2 = \frac{\sum (f_{oc} - f + c)^2}{f + c}$$

Où f_{oc} = fréquences observées dans les tableaux

$f + c$ = Fréquences théoriques qu'on peut calculer de la manière ci-après :

$$f + c = \frac{C_i r_i}{N}$$

Avec C_i = fréquences totales observées dans la colonne correspondante,

r_i = fréquences totales observées dans la ligne correspondante.

N = taille de l'échantillon.

Nous posons deux hypothèses dont l'une nulle (H_0) et l'autre alternative (H_1).

a) Evolution de l'activité et la taxe.

H_0 = il n'y a pas une relation entre l'évolution de l'activité et la taxe.

H_1 = il y a relation entre

$$\begin{aligned} X_c^2 &= \frac{(0-1,8)^2}{1,8} + \frac{(7-9)^2}{9} + \frac{(30-27)^2}{27} + \frac{(8-7,2)^2}{7,2} \\ &+ \frac{(2-0,2)^2}{0,2} + \frac{(3-1)^2}{1} + \frac{(0-3)^2}{3} + \frac{(0-0,8)^2}{0,8} \end{aligned}$$

$$X_{2c} = 26,66$$

Avec un seuil de signification 0,05 ; X^2 calculé (26,66) est inférieur ou supérieur au X^2 théorique (...), le degré de liberté $(C-1)(R-1) = (2-1)(4-1) = 3$.

$$X_{2c}^2 0,05; 3 =$$

Nous acceptons l'hypothèse nulle (alternative).

- Si $X_{2c}^2 < X^2$ théorique à accepté l'hypothèse nulle
- Si $X_c^2 > X^2$ théorique, on rejette l'hypothèse nulle.

b) Evolution de l'activité et le salaire mensuel d'un employé

H_0 = Il n'y a pas une relation entre l'évolution de l'activité et le salaire mensuel

H_1 = il y a relation

$$\begin{aligned}
 X_c^2 &= \frac{(2-0,4)^2}{0,4} + \frac{(1-2)^2}{2} + \frac{(5-6)^2}{6} + \frac{(2-1,6)^2}{1,6} \\
 &+ \frac{(0-0,6)^2}{0,6} + \frac{(3-3)^2}{3} + \frac{(11-9)^2}{9} + \frac{(1-2,4)^2}{2,9} \\
 &+ \frac{(0-0,8)^2}{0,8} + \frac{(5-4)^2}{4} + \frac{(13-12)^2}{13} + \frac{(2-3,2)^2}{3,2} \\
 &+ \frac{(0-0,2)^2}{0,2} + \frac{(1-1)^2}{1} + \frac{(1-3)^2}{3} + \frac{(8-0,8)^2}{0,8}
 \end{aligned}$$

$$X_c^2 = 76,91$$

Avec un seuil de signification 0,05 X^2 calculé (76,91) est inférieur ou supérieur X^2 théorique (...), le degré de liberté $(C-1)(n-1) = (4-1)(4-1) = 9$.

Nous acceptons l'hypothèse.

CONCLUSION

Au terme de ce travail qui a porté sur les Petites et Moyennes Entreprises dans la réduction de la pauvreté en milieu urbain de Kinshasa.

Le présent travail s'est subdivisé en trois chapitres.

En effet, nous avons parlé au premier chapitre de la généralité conceptuelle ; dans sa première section, nous avons parlé sur les Petites Moyennes Entreprises, en donnant sa définition, les critères de distinction ; ses sources de financement et les problèmes qu'elles rencontrent ; sa deuxième section, nous avons parlé de la pauvreté. Pour donner certaines définitions et nous avons brièvement parlé de la pauvreté à Kinshasa.

Quant au deuxième chapitre, qui s'est axé sur les Petites Moyennes Entreprises en République Démocratique du Congo. A cet effet, nous avons évoqué le problème de l'organisation de la Petite Moyenne et Entreprise en République Démocratique du Congo, ensuite parlé de l'OPEC et la question d'appui aux Petites Moyennes et Entreprises et enfin l'apport des Petites Moyennes et Entreprises dans le pays.

Le troisième et dernier chapitre se focalise sur l'interprétation et analyse des données recueillies.

Sur les 50 personnes interrogées ; il ressort le résultat ci – après :

- 90% des enquêtés paient la taxe, contre 10% seulement qui ne paient pas ;
- Concernant l'évolution des activités, 4% des interrogées seulement ont vu leurs activités être bas après l'octroi du prêt, contre 96% des personnes qui déclarent et qui ont vu leurs activités croître.

Eu égard a ces résultats, nous pouvons confirmer notre hypothèse selon laquelle la création des richesses et d'emploi par des petits unités économiques pourront réduire la pauvreté en milieu urbain de Kinshasa.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. Agents économiques/annuaire économique 1982-1983,
2. Département de l'économie nationale et l'industrie ; « la relance des PME au Zaïre », acte de symposium de N'sele du 9 au 12 décembre 1995.
3. EVRAD MARKET Y., Etudes et recherche en marketing, éd. Nathan, Paris, 1997,
4. KALONJI N., La pauvreté à Kinshasa de 1970-1993.
5. PNUD, rapport national sur le développement humain 2004,
6. Roy Norton B., Développement financement des PME en Côte-d'ivoire ; Ottawa Canada, Avril 1998,
7. Samuelson P. et Nordaus W., économie, 16^{ème} éd. Paris, finance,
8. SHUTT Teresa et VANASSE P., Sources du financement par emprunt des PME de la région de l'Atlantique, Ottawa Canada, mars 1999.

II. Notes du cours

1. ILASHI UNSHENGWO, Notes de cours d'analyse financière, FASEC, Université de Kinshasa, 2003-2004

III. Cours

1. Professeur LUTUTALA MUMPASI, Cours de méthodes des recherches scientifiques, 1^{er} graduat, FASEC, Unikin, 1998-1999.

IV. TFC

1. TSHILOMBO NGOIE, Essai sur la gestion de risque inhérents aux responsabilités diverses de l'entreprise industrielle, cas du F.N.M.A, TFC, FASEC, UNIKIN, 1999-2000,

V. Site Internet

1. <http://fao.org/worldfoodsummit/french/newsroom/news//60/9.for.htm>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
0.1. Problématique.....	1
0.2. HYPOTHESE.....	2
0.3. INTERET DU SUJET	2
0.4. METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....	2
0.5. DELIMITATION DU SUJET.....	3
0.6. CANEVAS DU TRAVAIL.....	3
CHAPITRE I : GENERALITES CONCEPTUELLES.....	4
Section 1. Les petites et moyennes entreprises (PME)	4
I.1.1. Définitions.....	4
I.1.2. Critère de distinction des PME	5
I.1.3. Financement de PME.....	6
I.1.4. Problèmes rencontrés dans les PME	7
Section 2. La Pauvreté.....	9
I.2.1. Définition	9
a. Approche monétaire ou économique :.....	10
b. Approche des besoins humains de base	11
c. Approche de Capacité.....	11
d. Mesure de la Pauvreté	12
a. Pauvreté dans la ville de Kinshasa	14
b. Manifestation de la pauvreté	15
c. les conséquences de la pauvreté	18
CHAPITRE II. LE PME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.....	21
I. organisation des PME en RD.CONGO.....	21
II. L'OPEC ET LA QUESTION D'APPUI AUX PME	23
II.1. Présentation de l'OPEC	23
II.2. La question d'appui aux PME.....	26
II.3. Apport des PME dans les pays	28
1. Sur le plan politique	28
2. Sur le plan économique	28
3. Sur le plan social	29
CHAPITRE III. INTERPRETATION ET ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIS	31
Section 1. Organisation de l'enquête.....	31
§ 1. Objet de l'étude et population cible	31
§ 2. Echantillonnage, collecte des données et déroulement de l'enquête	31
§ 3. Dépouillement du questionnaire.....	32
Section 2. Présentation de l'échantillon et tableaux de fréquence	33
2.1. Présentation de l'échantillon	33
2.2. Tableaux de fréquence	36
Section 3. Interprétation des résultats	41
3.1. Tableaux croisés	41
3.2. Etude des corrélations	47
CONCLUSION.....	50
BIBLIOGRAPHIE	52
TABLE DES MATIERES	54

